

Brève du Grand Conseil

Soutien unanime de la commission à la prospection du sous-sol vaudois

La Commission de l'environnement et de l'énergie du Grand Conseil a adopté à l'unanimité le projet de loi modifiant la loi sur les ressources naturelles du sous-sol ainsi que le projet de décret accordant un crédit d'investissement de 19'945 millions destiné à renforcer la connaissance du sous-sol vaudois. Le programme proposé par le Conseil d'État vise notamment à mieux identifier le potentiel de la géothermie, des eaux souterraines et d'autres ressources stratégiques, afin de contribuer à la transition énergétique et climatique ainsi qu'à la sécurité d'approvisionnement du canton.

Lors de ses travaux, la commission a relevé l'importance stratégique d'une meilleure connaissance du sous-sol vaudois. Les discussions ont notamment porté sur le potentiel de la géothermie profonde, qui pourrait contribuer significativement à la production de chaleur renouvelable, mais également sur les ressources en eau souterraine, les possibilités de stockage énergétique et d'autres ressources susceptibles d'être valorisées à l'avenir.

La commission a également examiné les questions liées aux risques environnementaux, à la gouvernance des ressources du sous-sol et au rôle des acteurs privés. Elle a pris acte des explications du Conseil d'État concernant le cadre légal applicable, les procédures d'autorisation, l'accès public aux données récoltées ainsi que les dispositifs de surveillance et de prévention des risques.

Au terme de ses travaux, la commission a soutenu à l'unanimité tant le projet de loi que le projet de décret.

Informations pratiques

- Identifiant de l'objet : [25 leg 247](#)
- Commission en charge : [commission thématique de l'environnement et de l'énergie](#)
- Président(e) : [Nicolas Suter](#)
- Prochaine étape : sortie du rapport à la rentrée parlementaire